
Lancement de l'opération « Adoptez des poules pour réduire vos déchets »

Gpseo

Rue des Chevries
Immeuble Autoneum
78410 Aubergenville
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Alexandra Khamsopha
alexandra.khamsopha@gpseo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Engagée dans un Programme Local de Réduction des Déchets (PLPD) visant à réduire de 7% la production de déchets par habitant à horizon 2016, la Camy a souhaité lancer en octobre 2015 une action à la fois ludique, créatrice de lien entre les habitants et réductrice de déchets.

En effet, les élus ont proposé à 59 familles volontaires du territoire d'adopter gratuitement 2 poules pondeuses ainsi qu'un poulailler afin de les accompagner vers la réduction du poids de leurs poubelles.

Les déchets fermentescibles produits par chaque foyer, donnés en alimentation aux poules, diminue en effet le volume des déchets ménagers générés (expérience prouvée dans d'autres collectivités).

Les ordures organiques représentant 30% du contenu global des poubelles, les marges de progression sont ainsi élevées pour les familles désirant réduire leur volume de déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les bénéfices à attendre de cette initiative est loin d'être négligeable :

- Une poule peut absorber à l'année 150 kilos de restes de repas, d'épluchures, coquilles d'œufs et autres déchets alimentaires.
- Une poule peut pondre entre 150 et 200 œufs par an.

A l'échelle des 59 foyers, cela représenterait :

- Une production de près de 18000 œufs,
- Un évitement de près de 18 tonnes de déchets à traiter.

L'objectif final de ce pilote est de démontrer aux habitants du territoire que la pratique est reproductible et de les

convaincre à adopter des poules.

Résultats quantitatifs

Dans le cadre de cette opération, les foyers se sont engagés à transmettre tous les mois à la Camy, pendant la durée de l'opération (1 an) des données de suivis : volume de déchets alimentaires donnés aux poules, nombre d'œufs pondus...

- Octobre 2015 : 633,78 kgs de déchets alimentaires évités des ordures ménagères (moyenne par foyer : 10,7 kgs) / 950 œufs pondus (moyenne par foyer : 16,1)
- Novembre 2015 : 796,68 kgs de déchets alimentaires évités des ordures ménagères (moyenne par foyer : 13,5 kgs) / 1879 (moyenne par foyer : 31,8).
- Décembre 2015 : /

Ces résultats peuvent être extrapolés sur un an :

Avec une moyenne de 715 kgs de déchets alimentaires évités par mois, l'ensemble des foyers participants peuvent éviter au terme de l'opération près de 8580 kgs de déchets alimentaires soit près de 9 tonnes.

Résultats qualitatifs

Qualité des candidatures retenues : 300 candidatures déposées en 1 mois pour 59 foyers retenus sur les critères suivants :

- Date de remise du dossier,
- Compréhension de l'ensemble des enjeux de l'opération,
- Motivations réellement exprimées,
- Désir d'aller plus loin dans la démarche de réduction des déchets,
- Prise de conscience du suivi demandé

Qualité des poules fournies et des œufs (retours des foyers)

Liens renforcés entre la chargée de la prévention et les foyers

MISE EN OEUVRE

Planning

L'avant-projet (avril 2015/août 2015) :

- Cadrage de la démarche au niveau juridique
- Mobilisation des communes (règlementations / arrêtés municipaux sur la possession de gallinacés)
- Réflexion sur le mode d'approvisionnement en poules et poulaillers
- Rencontre avec les acteurs locaux en vue de créer des partenariats
- Lancement d'un marché pour l'approvisionnement en poules et poulaillers ainsi qu'un SAV sur un an de la part de l'éleveur avicole retenu
- Réalisation des documents administratifs (contrat d'adoption, règlement de l'opération, dossier de candidature) et de communication (flyers, affichage, guide)
- Lancement d'un appel à projets via les canaux de communication existants (site internet, journal de l'agglomération, flyers et affichage ainsi que le relais effectué par les communes et la presse)
- Mise en place d'un formulaire de candidature sur le site internet
- Eligibilité des foyers et sélection des foyers selon divers critères
- Communication des résultats 2 semaines avant la date de la journée de lancement : envoi courriers de refus et mail pour les foyers retenus
- Adoption d'une délibération pour la gratuité / don des poules et du matériel (poulailler et bio seau pour le suivi des pesées)
- Préparation de la journée de lancement : dossier sécurité à effectuer auprès de la commune accueillant la manifestation (distribution de poules, rassemblement de personnes et installation de chapiteaux)

Pendant (octobre 2015/septembre 2016) :

- Journée de lancement de l'opération le 10 octobre 2015 :
- Réunion d'information (discours de l'élue et de la chargée de la prévention des déchets)
- Distribution de poules avec présence de l'éleveur
- Distribution des poulaillers par notre prestataire retenu sur la fourniture
- Présence de la presse
- Suivi des pesées le mois précédent l'arrivée des poules et une fois tous les mois via une plateforme internet.
- Valorisation de 5 foyers témoins sur le site internet
- Reportages effectués par la TV et la presse chez certains foyers
- Passage chez certains foyers chaque trimestre

Après (octobre 2016) :

- Au bout d'un an, fin de l'opération (réunion de clôture)
- Bilan final à réaliser et à communiquer

Moyens humains

Chargée prévention des déchets : 183,5 heures (équivalent en jours : 26,5)

Chargée de communication

Service événementiel pour le montage du matériel lors de la journée de lancement

Moyens financiers

Moyens financiers déchets : 12454€ TTC

Moyens financiers communication : 15672,90€ TTC

Coût global : 28127€ TTC

Moyens techniques

Outils de gestion de projets

Partenaires mobilisés

- 34 communes sur 35 (services communaux et habitants)
- Services de l'Etat (DDPP, police environnementale etc.)
- Services de l'agglomération (juridique, communication, patrimoine et événementiel, marchés publics)
- Jardineries, éleveurs avicoles locaux, agriculteurs, marchés locaux

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui. A condition d'avoir une majorité d'habitats ruraux.

Difficultés rencontrées

Oui, cette action a été peu réalisée en Ile-de-France jusqu'alors.

Recommandations éventuelles

- Aller à la rencontre des éleveurs avicoles et jardineries
- Prévoir un accompagnement/conseil par l'éleveur avicole pendant la durée de l'opération auprès des foyers retenus
- Pour éviter les dossiers de sécurité dans le cadre d'une grande manifestation, réfléchir à l'organisation de deux journées de distribution (dépend du nombre de foyers à doter)

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions